

**DOSSIER D'INSCRIPTION
GARDERIE PERISCOLAIRE**

La garderie périscolaire accueille les enfants scolarisés à l'école primaire de Rochefort-Montagne.

Jours et Horaires d'ouverture :

La garderie périscolaire est ouverte pendant l'année scolaire, excepté pendant les vacances scolaires, aux horaires suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 7 h 30 à 9 h 00 et de 16 h 20 à 18 h 30

Mercredi de 7 h 30 à 9 h

Les goûters sont à fournir par les parents.

L'accueil des enfants est assuré dans les locaux de la garderie.

Les parents ou personnes autorisées doivent accompagner leurs ou les enfants **jusqu'au responsable présent** dans les locaux et sont tenus de reprendre leurs ou les enfants auprès de ce dernier.

A l'heure de la fermeture, si personne n'est venu récupérer le ou les enfants, la Gendarmerie de Rochefort-Montagne sera contactée.

TARIFS pour la rentrée scolaire 2017/2018 :

TARIF DU MATIN			
Revenus Mensuels (1)	Famille 1 enfant à charge	Famille 2 enfants à charge	Famille 3 enfants à Charge ou 2 enfants scolarisés dans la même école
De 0 à 1200 €	1,00 €/jour	0,80 €/jour	0,70 €/jour
De 1201 à 1500 €	1,20 €/jour	1,00 €/jour	0,90 €/jour
De 1501 à 2000 €	1,40 €/jour	1,20 €/jour	1,10 €/jour
De 2001 à 2500 €	1,60 €/jour	1,40 €/jour	1,30 €/jour
De 2501 à 2900 €	1,80 €/jour	1,60 €/jour	1,50 €/jour
De 2901 à 3300 €	2,00 €/jour	1,80 €/jour	1,70 €/jour
De 3301 à 3800 €	2,20 €/jour	2,00 €/jour	1,90 €/jour
De 3801 à 4300 €	2,40 €/jour	2,20 €/jour	2,10 €/jour
Plus de 4301 €	2,60 €/jour	2,40 €/jour	2,30 €/jour

TARIF DU SOIR			
Revenus Mensuels (1)	Famille 1 enfant à charge	Famille 2 enfants à charge	Famille 3 enfants à Charge ou 2 enfants scolarisés dans la même école
De 0 à 1200 €	1,30 €/jour	1,10 €/jour	1,00 €/jour
De 1201 à 1500 €	1,50 €/jour	1,30 €/jour	1,20 €/jour
De 1501 à 2000 €	1,70 €/jour	1,50 €/jour	1,40 €/jour
De 2001 à 2500 €	1,90 €/jour	1,70 €/jour	1,60 €/jour
De 2501 à 2900 €	2,10 €/jour	1,90 €/jour	1,80 €/jour
De 2901 à 3300 €	2,30 €/jour	2,10 €/jour	2,00 €/jour
De 3301 à 3800 €	2,50 €/jour	2,30 €/jour	2,20 €/jour
De 3801 à 4300 €	2,70 €/jour	2,50 €/jour	2,40 €/jour
Plus de 4301 €	2,90 €/jour	2,70 €/jour	2,60 €/jour

Fréquentation exceptionnelle :
(2 fois maximum dans le mois)

2.60 € le matin
2.90 € le soir

**DOSSIER D'INSCRIPTION
GARDERIE PERISCOLAIRE**

Une réduction de 20 % est appliquée pour les enfants réguliers matin et soir. Ne bénéficieront plus de la réduction, les enfants qui viennent comme « réguliers » et qui, en cours d'année, cumuleront plus de 4 matins et 4 soirs d'absence par mois.

La facturation sera établie tous les 2 mois.

En cas de non-paiements répétés, la Municipalité se réserve le droit de ne plus accepter les enfants.

Modalités d'inscription :

Les pièces et documents à fournir sont les suivants :

- Fiche d'inscription ci-jointe
- Fiche sanitaire ci-jointe + copie du carnet de santé (vaccinations)
- Photocopie de l'attestation d'assurance individuelle accident pour l'année scolaire 2017/2018
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2017 sur les revenus de l'année 2016 (**joindre les 2 avis en cas de concubinage**) (2)
- Photocopie du livret de famille (toutes les pages)
- Formulaire « Droit à l'image »

Les dossiers devront être remis au personnel en charge de la garderie le plus tôt possible.
Toute pièce manquante au dossier entraînera un refus de l'enfant à la garderie, tant que celui-ci ne sera pas complet.

PERSONNES A CONTACTER

Les Responsables de la Garderie

Tel : 04 73 65 89 49 - 06 41 30 24 06

Horaires : 7 h 30 – 9 h ; 16 h 20 – 18 h 30

- (1) revenus déclarés aux impôts divisés par 12 (vu l'avis d'imposition sans tenir compte des déductions ou abattements opérés par l'Administration fiscale).
- (2) l'avis d'imposition permet de calculer le tarif le plus juste en fonction des revenus. En cas de non transmission, **le tarif le plus élevé sera appliqué à la famille.**

**FICHE D'INSCRIPTION SERVICE ENFANCE JEUNESSE
GARDERIE PERISCOLAIRE**

NOM de l'enfant : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Age : Sexe

Ecole fréquentée : Nom de l'assurance scolaire :

De quel régime dépendez-vous (cocher la case vous concernant) : C.A.F. M.S.A. Autre

N° de Sécurité Sociale : N° d'allocataire :

Précisez le nom et l'adresse de la facturation :

.....

	Père (ou responsable légal)	Mère
Nom, Prénom		
Profession		
Nom de l'employeur		
Adresse de l'employeur		
Téléphone du travail en cas d'urgence		
Téléphone domicile		
Téléphone Portable		

Autorisation des parents :

Je soussigné (père, mère, tuteur), M. Mme

- Déclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de l'accueil de loisirs et des tarifications
- M'engage à fournir tous les documents nécessaires à l'inscription ainsi qu'à payer les frais de fréquentation dans les délais
- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités de l'accueil de loisirs (y compris le transport)
- Etablissement hospitalier souhaité en cas d'urgence : Nom, Adresse
- Observations (contre indications médicales, régimes ...) :
- Médecin traitant : Nom, téléphone
- Liste des adultes autorisés à venir chercher l'enfant :

Fait à Le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

DROIT A L'IMAGE

Les enfants fréquentant la garderie périscolaire peuvent être photographiés ou filmés en vue de la diffusion d'un reportage (TV ou presse écrite) ou de la communication communale (bulletin municipal, site internet...). Nous devons pour cela obtenir une autorisation des parents au titre du droit à l'image.

Je soussigné.....

représentant légal de l'enfant

AUTORISE, N'AUTORISE PAS, (1) dans le cadre des activités de la garderie périscolaire, que mon enfant soit photographié ou filmé en vue de la diffusion d'un reportage (TV ou presse écrite) ou de la communication communale (bulletin municipal, site internet...).

A, le

Signature

(1) Rayer la mention inutile